



HAL
open science

Le chercheur suspect et espion par association : entretien avec Roland Marchal

Roland Marchal, Sylvain Laurens, Johanna Siméant-Germanos

► To cite this version:

Roland Marchal, Sylvain Laurens, Johanna Siméant-Germanos. Le chercheur suspect et espion par association : entretien avec Roland Marchal. *Genèses. Sciences sociales et histoire*, 2022, 2022/4 (129), pp.138-152. 10.3917/gen.129.0138 . hal-03920002

HAL Id: hal-03920002

<https://sciencespo.hal.science/hal-03920002>

Submitted on 3 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le chercheur suspect et espion par association : entretien avec Roland Marchal

Roland Marchal, Sciences Po, Centre de recherches internationales (CERI), CNRS, Paris, France

Propos recueillis par Sylvain Laurens, Johanna Siméant-Germanos

In : *Genèses* 2022/4 (n° 129), pp. 138-152

DOI : [10.3917/gen.129.0138](https://doi.org/10.3917/gen.129.0138)

Les chercheurs en sciences sociales courent souvent le risque d'être assimilés à des espions par les services de renseignement des pays autoritaires et même de certaines démocraties. Circulant de façon en apparence incontrôlée dans différents lieux sociaux, rencontrant des personnes au gré de leur apparent bon vouloir, enregistrant des propos ou pouvant rendre compte de certaines situations gênantes pour les gouvernements, ils ont tout pour attirer l'attention des services par leur seule pratique de recherche. Dans l'immense majorité des cas, ce soupçon est totalement déconnecté de la réalité, même s'il se nourrit de cas liés à l'existence, rare mais réelle, de travaux de sciences sociales mis au service d'opérations militaires stratégiques, ou d'une mince zone grise où des croisements peuvent s'opérer entre analystes du milieu du renseignement et universitaires (Mead 1951 ; Scott 2018). La façon dont certains chercheurs autonomes courent à leur corps défendant le risque d'être assimilés, par des services secrets, à des espions et donc s'exposent à des risques disproportionnés n'est pas nouvelle. Dans son livre *My life as a spy*, l'anthropologue Katherine Verdery raconte comment, durant la guerre froide, sa simple présence dans la Roumanie de Nicolae Ceausescu, ses allers-retours incessants et sa démarche d'intellectuelle avait nourri la suspicion à son endroit de la part des services de renseignement roumains, qui se mirent à l'espionner jusqu'à rédiger sur elle près d'un millier de pages de notes et de rapports l'assimilant à une espionne hongroise (Verdery 2018). Dans le cas particulier de Roland Marchal, arrêté en Iran dans le sillage de l'arrestation de Fariba Adelkhah le 5 juin 2019 puis relâché après neuf mois de détention, le soupçon d'espionnage est aussitôt brandi par les autorités iraniennes pour justifier son incarcération, des interrogatoires répétés et le non-respect de ses droits fondamentaux.

On pourrait se limiter à l'idée qu'il s'agit là d'une justification artificielle, un argument d'opportunité servant à justifier pour le régime iranien une arrestation arbitraire dont notre collègue Fariba Adelkhah fait toujours les frais à l'heure qu'il est. Néanmoins, l'incapacité à comprendre le travail des chercheurs en sciences sociales rencontre dans le cas de Roland Marchal d'autres logiques. Nos propres institutions de recherche, en construisant des liens avec le ministère de la Défense, en invitant des conférenciers issus de l'armée dans les amphithéâtres, en valorisant leur « expertise stratégique », brouillent elles-mêmes l'image publique de la démarche de recherche en relations internationales et plus largement en sciences sociales. Roland Marchal ne travaille pas sur l'Iran mais son statut de chercheur est ici contaminé par l'affichage institutionnel de Sciences Po. Il devient coupable par association en raison des liens que son institution entretient avec Saint-Cyr, la

Direction générale des relations internationales et stratégiques (DGRIS) du ministère de la Défense et d'autres organismes. La paranoïa des Gardiens de la révolution prend appui sur des fragments de réalité qu'elle distord et sur-interprète. Cet entretien avec Roland Marchal est l'occasion pour lui de revenir sur les risques qui pèsent sur les chercheurs dès lors que leur présence est assimilée à de l'espionnage – et sur ce que cela implique en matière de protection des enquêtés. Est-il possible de défendre une posture d'autonomie de la recherche, sans nier pour autant l'existence de liens avec le milieu de la diplomatie ou l'armée qui permettent parfois de financer des terrains ou faciliter des accès (on connaît les importants terrains africains de Roland Marchal qui a aussi, dans le passé, produit des expertises pour le Centre d'analyse et de prévision [CAP] du Quai d'Orsay¹) ? Dans quelle mesure la défense de l'autonomie de la recherche peut-elle parfois, paradoxalement, passer par une proximité apparente avec des autorités militaires ou de renseignement sans que, pour autant, le chercheur ne devienne lui-même un espion ou le vecteur d'enjeux géopolitiques qui le dépassent ?

Ce que montre cet entretien, c'est aussi que faire vivre l'autonomie de la recherche est une lutte qui ne se déploie pas seulement à l'égard des organismes de la défense et du renseignement. Elle suppose également de savoir s'abstraire des attentes propres aux organisations internationales et du monde du développement, qui financent aussi des recherches. Ces commanditaires sont-ils capables d'entendre que la perception locale de telle organisation islamiste n'était pas aussi négative qu'elles l'auraient souhaité, ou censureront-ils un rapport évoquant le rôle d'al-Shabaab dans le règlement de certains conflits fonciers en Somalie ? Est-il possible, dans un contexte qui valorise chaque jour davantage l'obtention de grands contrats de recherche internationaux, de s'abstraire des mots-clés du monde de la « gouvernance internationale » qui véhiculent une pensée en kit faite d'« États faillis », d'« ungoverned spaces » et de « greed or grievance »² ? Se défaire de ces catégories du gouvernement international des pays jugés en crise est dès lors l'occasion de clarifier ce qu'est la force spécifique des sciences sociales : comme le dit bien Roland Marchal, certains membres des services semblent davantage informés de nombre de faits précis que les chercheurs. Mais cela ne les protège pourtant pas des erreurs d'appréciation, parce que c'est leur mise en intrigue des faits qui, souvent, s'avère défailante, à l'inverse des trames interprétatives que peuvent proposer les sciences sociales. Ce faisant, il semble également urgent de rappeler que la bonne recherche n'est pas celle qui se fait forcément au milieu des conflits et qui suppose la prise de risque maximale de la part des chercheurs : c'est plutôt celle qui est capable de défendre la nécessité d'enquêtes au long cours, sur le foncier, l'agriculture, la parenté, les transformations des groupes sociaux.

Sylvain Laurens et Johanna Siméant-Germanos

¹ Aujourd'hui Centre d'analyse, de prévision et de stratégie (CAPS), le CAP, lié au ministère des Affaires étrangères, est une interface entre diplomates, universitaires, journalistes, et hauts fonctionnaires qui a vocation à produire des analyses des problèmes internationaux et de la politique étrangère, et peut à ce titre recourir à des consultants et chargés de mission extérieurs à l'administration. Il a dans les années 1980-1990 permis une grande liberté de ton à l'égard des politiques de l'administration.

² Mots-clés (plus que concepts !) en vogue dans une partie de la recherche internationale comme dans le monde du développement, non dénués d'impensés néocoloniaux. Voir à ce sujet la note 4.

Cet entretien a été réalisé au Centre d'études et de recherche international (CERI), à Sciences Po, le 31 août 2021. Il a été relu par Roland Marchal et le comité de soutien à Fariba Adelkhah. Plusieurs éléments liés à la détention ou à l'arrestation ont été volontairement non mentionnés ici. Pour apporter son soutien à Fariba Adelkhah toujours retenue en Iran, se reporter au site de son comité de soutien (URL : <https://faribaroland.hypotheses.org/>).

Sylvain Laurens : Peux-tu nous raconter ce qu'il s'est passé ? Comment t'es-tu retrouvé en détention et bien sûr, première question : est-ce que ça va ?

Roland Marchal : Je ne répondrai pas à la dernière question parce qu'elle est difficile. J'ai été arrêté le 5 juin 2019, alors que je faisais les démarches pour obtenir mon visa à l'aéroport de Téhéran. J'ai été interrogé sur place pendant près de six heures. Au début, on me disait qu'il ne s'agissait que d'une vérification, que j'allais récupérer mes bagages et sortir. En fait, Fariba avait été arrêtée une demi-heure auparavant. Quant à moi, j'ai été interrogé jusqu'à la nuit tombée. Malgré ces cinq ou six heures de questions/réponses, mes interrogateurs ont dit que ce que je racontais n'était pas « clair » et qu'ils devaient m'emmener quelque part pendant quelques jours pour « démêler la situation ». Ils m'ont bandé les yeux, m'ont passé des menottes et m'ont emmené. J'ai passé la première nuit dans un endroit qui était probablement un camp militaire, dans une grande cellule. Je comprenais que je puisse être interrogé, car ça m'est arrivé ailleurs, même aux États-Unis, mais cela ne durait pas longtemps. À Téhéran, cela durait et je m'inquiétais aussi beaucoup pour Fariba, d'autant que la rationalité à l'œuvre derrière cette arrestation m'échappait complètement. Le lendemain matin, on est venu me chercher pour me mettre en prison, à Evin, où je suis resté jusqu'à mon expulsion vers la France.

S. L. : Mais eux s'imaginaient déjà que tu étais une sorte de « chercheur-espion », à ce moment-là ?

R. M. : Oui, c'était cela, sans surprise. Il m'est arrivé d'être arrêté ailleurs, en Afrique notamment, et c'est un impensé dans beaucoup de pays et pas seulement dans les pays les plus autoritaires : journalistes, chercheurs ou travailleurs humanitaires sont par définition pourvus de plusieurs cartes de visite... Ils sont d'emblée soupçonnés. L'interrogatoire tournait autour de ça. Simplement, j'étais très surpris : je travaille sur des pays africains et ce que j'écris peut ne pas toujours être aimable pour leurs gouvernements ; être arrêté dans un tel contexte n'est pas totalement surprenant. Mais l'Iran ? Je ne travaille pas sur l'Iran, ce n'était pas mon objet. Cependant, ils ont trouvé dans mes e-mails un dossier nommé « Golfe », ce qui, pour eux, était la preuve que je me documentais sur l'Iran puisque l'Iran est incontournable dans le Golfe (surtout pour les Iraniens). Pour qui travaille sur la corne de l'Afrique, le « Golfe » renvoie plus à trois pays (Qatar, Émirats arabes unis et Arabie saoudite) dont les compétitions ont un effet majeur sur les dynamiques politiques régionales.

Johanna Siméant-Germanos : Parce qu'ils avaient déjà ouvert tes ordinateurs et tout « checké » ?

R. M. : Oui, d'emblée ils ont fouillé la valise, le bagage à main, les téléphones, tout. C'était une grosse équipe en fait. En sus des gens qui m'ont arrêté et interrogé, il y avait un deuxième groupe installé dans une autre salle, avec des informaticiens et un francophone qui sera un de mes interrogateurs, qui analysaient déjà mon ordinateur, mon Ipad et mes deux téléphones.

S. L. : Ils étaient francophones ?

R. M. : Très peu l'étaient. Fondamentalement, j'ai eu affaire à deux interrogateurs qui étaient de bons francophones. Il y avait aussi des anglophones avec qui j'ai pu et dû parler, mais l'immense majorité ne me semblait pas parler une langue étrangère. Les interrogatoires ont souvent eu lieu en français, à des moments importants en anglais. Ce dont il est difficile de rendre compte, c'est l'absurdité croissante des questions et le refus des interrogateurs d'admettre ce dont notre métier est fait. Par exemple, j'ai été invité à de nombreuses conférences aux États-Unis dans les années 2000 où la puissance invitante était le Département d'État – et statutairement c'est un de ses services, le Bureau of Intelligence and Research, qui s'occupe des problèmes logistiques, billets d'avion, réservation d'hôtel, etc. Déjà une telle appellation était problématique pour eux : c'est sûr que l'équivalent français (le Centre d'analyse et de prévision) est plus neutre. Évidemment, dans la salle, il y avait d'autres universitaires et des experts, mais aussi des employés de la CIA, la DIA (Defense Intelligence Agency), du Pentagone, peut-être des gens du Congrès comme souvent aux États-Unis lorsqu'il s'agit d'une crise africaine qui a un écho national. Et évidemment, les organisateurs envoient par courriel une invitation à cinquante personnes dont les trois quarts ont des adresses électroniques gouvernementales, du ministère de la Défense et autres. D'emblée pour mes interrogateurs, j'étais comme eux. J'ai essayé d'expliquer que « non, c'était faux », qu'il y avait un débat sur le Darfour et que mes publications avaient suscité un intérêt aux États-Unis. Mais mes interrogateurs ne s'intéressaient pas au Darfour. Ils prenaient chacune des cinquante personnes qui figuraient dans les destinataires de l'e-mail et ils me demandaient « qui est-ce ? », une par une, alors que je ne les avais jamais vues ou connues. Mais ce genre de questionnement durait des heures et des heures. Et ils revenaient à chaque fois sur les noms. Vous essayez de leur expliquer comment ça fonctionne mais vous avez l'impression qu'ils ne comprennent pas.

J. S.-G. : Est-ce que la suspicion portait aussi sur tes activités de recherche et ton véritable statut, ou est-ce qu'ils ne t'interrogeaient que sur des personnes en particulier ?

R. M. : Les deux. D'un côté, mes recherches ne pouvaient être qu'une illusion, car pour eux l'Iran est toujours plus intéressant et important que l'Afrique, et de l'autre, ils essayaient sans doute d'identifier des gens. De plus, dans mes interrogatoires, on m'a confronté à des choses que j'ignorais complètement, et qui relevaient de Sciences Po, en tant qu'institution. Lors d'un interrogatoire, ils ont exhibé la page d'accueil d'une coopération entre Sciences Po et Saint-Cyr sur une formation au renseignement. Peut-être aurais-je dû connaître un tel lien mais Sciences Po est une grande institution qui n'est certainement pas contrôlée par les chercheurs qui y travaillent. Je n'ai pas réellement eu le temps de lire ce qu'on me montrait, mais assez pour comprendre qu'il y avait effectivement un problème. Puis mes interrogateurs ont exhibé des photocopies d'articles de presse française avec des titres du genre « Sciences Po, nid d'espions ». Tous ces articles – ce n'était plus Sciences Po Paris qui était concerné mais Sciences Po Aix – évoquaient des formations liées au renseignement. Sur le coup, j'étais sans voix. Après, j'ai essayé d'argumenter sur une approche universitaire et comparative concernant le renseignement. Mais, je n'étais pas sûr que c'était ce que faisait Sciences Po. Cette péripétie faisait écho à ce que disait un de mes autres interrogateurs : « de toute façon que vous soyez un espion ou pas, ça n'a plus aucune importance parce que nous savons comment vous fonctionnez. Vous êtes dans un laboratoire de recherche qui dépend d'une université, université qui est financée par le ministère de la Défense et le ministère de la Défense obéit aux services de renseignements ». Ce qui dans le cas français était assez comique puisque les relations entre la DGSE (Direction générale de la sécurité extérieure) et le ministère de la Défense

en général étaient notoirement peu chaleureuses et qu'il y avait beaucoup d'acrimonie au sommet. J'étais en plus aussi co-responsable d'un observatoire de l'Afrique de l'Est qui était financé par la DGRIS du ministère de la Défense. Pour eux, la boucle était bouclée même si les échanges de mails avec la DGRIS montraient qu'il n'y avait pas d'intervention sur le choix des auteurs de notes, les sujets choisis ou le contenu des textes. Mais enfin c'est si facile d'être coupable par association...

S. L. : Et donc, par contamination de ces liens tissés par Sciences Po et ces différentes collaborations, tu as été suspecté d'être un espion ?

R. M. : Oui, et rétrospectivement je trouve qu'il n'y a pas eu le débat qu'il aurait fallu dans mon institution. Et je le dis alors que Frédéric Mion [directeur de Sciences Po] et ses successeurs ont été exemplaires pendant ma détention et aujourd'hui encore vis-à-vis de Fariba. Les Iraniens disaient que je voyageais trop, que je rencontrais trop de diplomates, donc à partir de ce moment-là j'étais forcément quelqu'un qui était suspect. Je leur montrais mon site web, mes rapports d'activité au CNRS et ils disaient « tout ça, c'était une légende ». En fait, ils étaient des grands amateurs du *Bureau des légendes*, et considéraient que ces preuves (pour moi) constituaient un récit de vie très loin de mes activités réelles.

S. L. : Quand tu dis que c'étaient des amateurs du *Bureau des légendes*, tu veux dire qu'ils consomment ce genre de fictions ?

R. M. : Oui, au moins les francophones qui m'interrogeaient. Ils le faisaient car ils étaient conscients (cela a fait l'objet d'articles dans la presse française et même d'un petit livre intéressant) d'un débat entre la DGSE et les producteurs de la série car il y avait quelques fois des pratiques de la DGSE qui étaient évoquées par la série alors qu'elles étaient encore utilisées. Et il y avait, comme dans la série française, une grande imagination qui ne s'embarrassait pas de plausibilité. Un des interrogatoires qui m'a le plus frappé a eu lieu fin octobre. Je n'avais plus eu d'interrogatoires depuis plusieurs semaines, plus d'un mois en tout cas. Je vivais un peu mieux mais dans une ignorance absolue de ce qui se passait réellement dehors. Je me suis retrouvé à nouveau dans une salle d'interrogatoire où j'ai pu parler avec Fariba pendant quelques minutes devant les gardes et nos interrogateurs, ce n'était donc pas particulièrement intimiste... Puis, transféré dans une autre salle, ils m'ont interrogé sur un courriel de cinq lignes qu'elle m'avait envoyé au début janvier 2016. Elle écrivait : « Je viens de rentrer d'Afghanistan je suis un peu perdue, il y a eu cette attaque de l'ambassade d'Arabie saoudite à Téhéran. Comment interprètes-tu cette attaque parce que vu d'ici je ne comprends pas ? » Je lui répondais de manière lapidaire que je n'en avais aucune idée, que cela devait être lié à des exécutions de militants chiites en Arabie saoudite, peut-être à des tensions sur le pétrole. Et je terminais en disant que « j'étais très en retard dans mon travail et que je partais à Nairobi faire la présentation d'un rapport ». Cet échange de mails est devenu entre leurs mains un projet de recherche sur les relations entre l'Iran et l'Arabie saoudite, projet financé par l'ambassade d'Arabie saoudite au Kenya. Ni Fariba ni moi n'avions les compétences pour une telle recherche et faire de trois phrases un projet de recherche était encore plus étonnant. Quant à l'ambassade d'Arabie saoudite, pourquoi aller à Nairobi et ne pas rester à Paris ? Toute cette incompréhension reposait sans doute sur une très mauvaise traduction du français en persan et j'ai passé trois heures à expliquer l'évidence ! Mes interrogateurs me disaient « oui, ça va, il n'y a pas de problème ». Le lendemain on m'a rappelé et ils ont ressorti le même courriel et de nouveau il y a eu la même discussion, comme si je n'avais rien dit avant. Et cela s'est répété trois ou quatre fois. Ils parlaient

plutôt bien français mais j'avais l'impression que dès que j'écrivais deux mots ensemble, cela n'avait plus du tout la même signification pour eux et pour moi. Pour mieux comprendre le climat de ces interrogatoires, il faut savoir aussi qu'à cause des conditions d'enfermement et de l'isolement, je perdais rapidement une partie de ma mémoire immédiate. Il y avait des questions auxquelles j'aurais pu répondre mais là je n'y arrivais plus. De leur point de vue, cette difficulté à répondre était une autre tactique pour fuir leurs questions.

J. S.-G. : Tu veux dire que ton activité même de chercheur ou ta vie privée servaient de points d'appui à leurs suspicions ?

R. M. : Oui, tout à fait : les colloques, les terrains devenaient pour eux des occasions de rencontrer d'autres agents, et de travailler contre l'Iran – je me rendais ainsi en RCA pour voir le Comité de sanctions des Nations unies et évoquer la situation iranienne, et pas centrafricaine. C'était une lecture radicale et très complotiste de notre métier. Même les rapports avec des collègues iraniens devenaient sujets à questions. C'est ainsi que j'ai appris en février 2022 que j'avais commis un crime de lèse-majesté. J'étais accusé de mener une « politique d'influence ». J'avais été invité à un certain nombre de colloques à Téhéran, surtout après l'élection de Rouhani, car il y avait une certaine ouverture, au moins au sein du monde universitaire. Lorsque l'occasion s'était présentée en 2019, j'avais invité un collègue iranien pour une réunion sur l'impact de la crise du Golfe sur la corne de l'Afrique. Celui-ci m'avait invité à une conférence en 2016, s'était alors montré très ouvert et, en 2019, avait travaillé pour faire une présentation intéressante sur le sujet, plutôt que de simplement commenter les postures du Qatar, des Émirats arabes unis (un autre collègue avait parlé de la posture d'Oman). Cette journée d'études au CERI avait été parfaite : le collègue iranien était venu, avait fait son exposé et était reparti le lendemain au petit matin pour ne pas manquer les fêtes du Nouvel An. En dehors de la journée d'études, nous avons échangé très librement et l'essentiel de la discussion avait porté sur les déclarations de Trump quant à la possibilité d'une guerre avec l'Iran. Une fois rentré en Iran, il avait écrit une note à son père sur cette rencontre à Paris, dans laquelle il affirmait (suivant ce que disait mon interrogateur) que les experts français étaient convaincus que Trump ne ferait pas la guerre avec l'Iran, ce qui était le point de vue de 95 % de la presse américaine « adulte » et des observateurs étrangers. Ce que j'ignorais jusqu'en février 2020, c'était que son père était un conseiller du Guide de la Révolution, Ayatollah Khamenei, et que dans ce petit cercle, il plaidait pour ne pas monter aux extrêmes. Un de mes interrogateurs m'a raconté que, dans une réunion particulièrement houleuse, il avait montré cette note où mon nom apparaissait. Les Gardiens de la révolution, hostiles à cette modération, ont alors construit leur propre analyse, en avançant que j'étais un spécialiste de la zone et que je voulais influencer la politique iranienne, etc. Moi qui ai passé des décennies à travailler sur l'Afrique sans jamais influencer d'un epsilon la politique française ! Le problème fondamental est qu'en faisant simplement son métier d'universitaire, on se retrouve vite pris dans une grande machination. Dans la paranoïa, rien n'est naturel... L'idée que nous puissions comme universitaires écrire des articles parce que ce sont ceux-là que nous voulons (pouvons) écrire et pas d'autres, qu'on exprime des opinions et qu'on tire des conclusions librement, tout cela est, pour eux, proprement impensable, car tout ce que nous faisons comme universitaires vient toujours d'une impulsion ou d'un accord émis par une institution de l'ombre.

S. L. : Est-ce que c'est de la paranoïa, ou est-ce que c'est une projection de leur propre rapport au travail intellectuel et leur incapacité à envisager un travail intellectuel autonome ?

R. M. : Oui, je crois que l'autonomie du travail intellectuel n'est pas un acquis dans leur culture politique. C'est d'autant plus compliqué qu'une partie de mes interrogateurs enseigne aussi à l'université, à Téhéran. Cela renvoie à d'autres problématiques qui concernent Sciences Po, sans aucunement vouloir m'acharner sur l'institution une nouvelle fois. Je crois que ce que ce que fait Sciences Po, c'est quelque chose qu'on voit se déployer de plus en plus au niveau international. Traditionnellement, Sciences Po recrute des vacataires qui sont des hauts fonctionnaires, de plus en plus de militaires ou des gens proches, disons, de l'appareil de sécurité. Ils enseignent car c'est un « prestige » pour eux, plutôt que pour l'argent. Mais d'un autre côté, cette présence change effectivement le style de l'institution. Le débat se pose aussi dans les laboratoires. L'influence qu'a eue, à un moment, Thérèse Delpech³ dans les activités du CERI sur certaines questions, grâce aux financements du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), n'a pas été bien vécue par de nombreux chercheurs. De plus, depuis quelques années, il y a un débat sur la protection des données et la classification de mon laboratoire par exemple en laboratoire sensible. J'ai été un peu surpris de la position de certains collègues qui voyaient dans un tel label la reconnaissance de la valeur de leurs travaux. Je crois qu'il ne faut pas tout confondre, que la protection des données est un vrai problème mais que le travail qui est fait au CERI n'est pas sensible dans ce sens-là.

J. S.-G. : D'autant plus qu'il y avait aussi ce débat, au CERI, sur le fait qu'il fallait se recentrer sur les relations internationales et un peu moins sur les aires culturelles...

R. M. : Oui... Cela m'a semblé absurde, le rayonnement scientifique ou l'influence d'un laboratoire de science politique ne relève pas de ce type de discussion. Quant aux données personnelles, ce n'est pas avec des clés USB chiffrées que la moitié des chercheurs ne saura pas utiliser correctement que l'on va s'en sortir. J'ai un peu l'impression que les chercheurs ne mesurent pas toujours de façon réaliste les implications d'un tel débat. Dans de nombreux pays, et pas seulement dans des dictatures, un chercheur en sciences sociales étranger, arrêté en possession d'une clé USB chiffrée, aurait de longues explications à fournir aux services de sécurité locaux.

S. L. : Mais du coup, quelle est ta politique personnelle vis-à-vis des données personnelles ? Tu notes les vrais noms des gens sur tes carnets par exemple ?

R. M. : Cela dépend de la recherche, de la situation dans laquelle on se trouve, et des demandes des enquêtés. Les entretiens sont essentiels à mon travail mais les précautions ne sont pas les mêmes suivant les situations. Ne pas avoir de noms pose aussi des problèmes après dans le rapport avec les autres universitaires, ou dans les publications. J'ai fait des enquêtes sur une région agricole au sud de Mogadiscio où, pour être court, le vrai problème est le problème foncier, et le mouvement djihadiste se greffe là-dessus, comme le faisaient avant les factions claniques. Et nous avons beaucoup travaillé, mais on a évité au maximum de mentionner les noms parce que les gens avaient très peur durant les entretiens : nous leur avons donné toutes les assurances que jamais aucun nom ne serait publié.

³ Haute fonctionnaire française, autrice de nombreux ouvrages et articles sur la guerre, le nucléaire et les relations internationales, elle a incarné une sensibilité néoconservatrice et atlantiste en France.

J. S.-G. : Il y a seulement l'enregistrement ?

R. M. : Non jamais d'enregistrement. La situation est souvent plus paradoxale qu'on veut bien en convenir. Au terme de ce long travail, assez épuisant nerveusement et physiquement, nous (je travaille toujours depuis plus de vingt ans avec un ami somalien) avons organisé un séminaire de rendu final avec des représentants des cinq ou six grandes communautés de cette région pour expliquer nos conclusions. Mais est-ce que quelqu'un avait le droit de filmer ? Comme responsable, j'ai eu beaucoup de problèmes parce que les anciens étaient terrorisés par l'idée d'apparaître dans une réunion collective pour parler de leur région alors que les jeunes, eux, étaient des fanatiques de Facebook ou Instagram et avaient filmé des moments de la réunion avec des selfies, etc. Il fallait calmer les gens, les appréhensions... Les droits de l'enquêté, ce n'est pas une simple figure rhétorique ; c'est un aspect essentiel du travail dans les situations violentes. Il y a une réflexion à avoir qui n'est pas toujours signalée dans les papiers mais qui porte sur « qu'est-ce qu'on peut publier, jusqu'où on peut publier sans mettre en cause les gens avec lesquels on parle ? »

Il y a aussi une autre dimension : c'est la complexité des situations et des mots que l'on utilise en lien avec les financeurs [de la recherche], car localement tout ne se réduit pas au terrorisme et à ce qui intéresse les financeurs. Si les gens voulaient réfléchir autrement qu'en utilisant le terme de « terrorisme », ils se demanderaient pourquoi une région – où la population a été historiquement la plus contrôlée par l'État colonial et post-colonial – est la plus violente. En 1997 j'avais fait une étude de cette question dans une situation politique complètement différente. Je vivais dans cette région au sud de Mogadiscio et avais mené mon travail, à l'instar d'un historien qui a travaillé sur le Zimbabwe [Terence Ranger] en s'intéressant à la géographie de l'État. Il s'agissait de déconstruire les violences et les dynamiques politiques hors la capitale. Cette région était intéressante parce que c'est là qu'il y avait eu la mise en pièces la plus grande des droits coutumiers de la terre et où la violence, dès les années 1990, avait été la plus forte avec des flux de population et des déplacements forcés. En 2017, l'Union européenne m'a demandé une nouvelle étude qui n'a jamais été publiée car elle contient quelques pages sur ce fameux mouvement djihadiste, et notamment une analyse de leurs tribunaux qui résolvent pour l'essentiel de nombreux problèmes fonciers. Ces pages étaient très sensibles parce qu'elles disaient que al-Shabaab n'était pas simplement une organisation terroriste, qu'elle produisait des biens publics, et que les gens se référaient à ses tribunaux plus facilement parce que c'était moins cher, parce qu'il y avait peu de corruption, parce que c'était plutôt transparent. Finalement, les fondements de la décision des juges n'étaient pas essentiellement différents de ce qui se serait passé dans un tribunal laïque qui aurait fonctionné comme il fallait. Mais des évaluateurs de ce travail ont dit que c'était inacceptable et que je ne pouvais pas écrire ça, car il était impossible que al-Shabaab fasse quelque chose de positif. Ce rapport n'a jamais été publié et je vais en publier des extraits dans mon habilitation à diriger des recherches.

S. L. : À quel moment une donnée que l'on produit peut-elle être intéressante car elle vient nourrir des enjeux opérationnels, et à quel moment une donnée que l'on produit est-elle gênante car elle va contre un certain discours géopolitique ? Par exemple, on pourrait s'imaginer que les renseignements américains ou français pourraient être intéressés par l'information que tu donnes sur cette zone à des fins tactiques comme le faisait l'anthropologue Jean Servier auprès de l'armée

française en Algérie. Et à l'inverse, à quel moment est-ce que ça devient trop proche d'un discours remettant en cause une narration géopolitique ?

R. M. : Je crois qu'il faut d'abord apprendre la modestie de notre démarche. D'un côté, j'ai du mal à identifier dans ce que je fais des données qui seraient opérationnelles ; le recours à l'histoire, la volonté de dessiner des dynamiques sociales n'aident guère à guider l'action politique (ou militaire) immédiate. De l'autre, les services de renseignement ne sont pas homogènes et pas simplement destinés à éliminer, même si cette militarisation du renseignement est extrêmement problématique, comme le montrent les débats aux États-Unis. Dans ces services de renseignement, il y a des emplois et des qualifications distinctes et on ferait mieux d'arrêter de considérer leurs agents simplement comme des clones de héros de cinéma. Par exemple, aux États-Unis, certains sont présents dans des séminaires, posent des questions, font preuve d'une ouverture d'esprit qu'on ne retrouve pas toujours chez des diplomates, mais il s'agit alors d'analystes dont le métier est par définition de tout lire, de tout écouter même si ce qu'ils en retirent éventuellement n'est pas très éloigné de la doxa ambiante (voir ce qu'il s'est passé sur l'invasion de l'Irak en 2003). Je ne sais pas, c'est un sujet de recherche en soi mais on peut imaginer que les notes écrites par ces analystes sont ensuite réécrites à plusieurs niveaux et finalement confortent à la fin un état d'esprit diffus plus qu'elles ne remettent en cause des opinions établies. Mais de façon générale, je crois que les apports de la recherche ne sont pas de l'ordre de l'information : c'est plutôt notre façon d'organiser les faits qui les interpelle.

S. L. : Et là, est-ce que ça arrive qu'on les informe ? Que les sciences sociales soient mieux informées que les analystes ?

R. M. : C'est une question très difficile qui ne peut avoir de réponse, telle qu'elle est posée. Tout jeune chercheur et consultant au CAP, j'avais rencontré à Djibouti dans le cadre de ses fonctions un responsable de la DGSE qui m'avait impressionné par sa connaissance du Somaliland et de Djibouti. Réellement, il savait tout et, pourtant, il n'a pas vu la révolte des Afars qui est à l'origine de ce qu'on a pompeusement appelé la guerre civile en 1991-1994. C'est un problème qu'on peut repérer dans certains rapports d'experts : il y a des faits, beaucoup de faits mais l'analyse est autre chose que l'accumulation de ces derniers et, surtout, si une accumulation de faits peut conduire à des conclusions, celles-ci ne procèdent pas forcément d'une analyse (c'est un exercice que je proposais à mes étudiants à partir de rapports de International Crisis Group). De la même manière, à la fin des années 2000, vous aviez deux postures analytiques sur le mouvement djihadiste somalien. L'une, reprise unanimement par les consultants en sécurité et la communauté occidentale, en faisait une organisation terroriste liée à al-Qa'idah et s'auto-justifiait par la violence déployée alors par ce mouvement. Une autre posture en faisait un produit d'une guerre civile inachevée dont plus personne ne voulait entendre parler après le 11 septembre. La dimension terroriste était secondaire, alors que la construction de médiations sociales avec les couches de la population qui étaient insatisfaites de la restauration du vieux système politique était jugée stratégique.

S. L. : Cela me fait penser aux travaux sur la police est-allemande qui expliquent qu'elle était prise dans un paradigme de la fiche individuelle qui l'empêchait en partie de voir arriver les changements transversaux (Glaeser 2003 ; Poppe 2003). Ils vont en profondeur sur l'individu, avec le paradigme de la trace et du fichier, mais ils n'ont pas la photo d'ensemble des évolutions. Et c'est pareil pour

la police salazariste (Monteiro 2016). On sait tout sur la population mais selon une logique individualisante et de type policier.

R. M. : Oui, c'est assez fascinant d'abord, irritant ensuite de parler à ces « diplomates » très particuliers, obsédés par les parcours personnels de cadres du mouvement djihadiste, sans jamais s'intéresser aux ressorts sociologiques de sa résilience. Une idée très présente dans les milieux sécuritaires est qu'un mouvement terroriste peut se décomposer dès lors que ses cadres dirigeants sont éliminés (des études vont dans ce sens) et cela guide des choix opérationnels qui évitent de questionner la qualification de « terroriste ». Les Français en donnent une bonne illustration au Sahel. Avec un résultat sans surprise.

J. S.-G. : Et le problème c'est qu'au niveau de ces structures, des analyses, il y a des experts qui se positionnent avec de la théorie un peu en kit qui circule entre organisations internationales et universités, type « *greed et grievance* »...

R. M. : Il y a deux problèmes distincts. L'un est qu'on travaille sur des crises qui sont très investies politiquement par des membres de la communauté internationale, qui mettent en avant leurs propres outils, peut-être moins pour analyser ces situations que pour les expliquer à leurs opinions publiques et légitimer leurs politiques. Et ces États se trouvent vite des « intellectuels organiques » qui font ce travail de dépolitisation de certaines notions, pour les rendre plus « scientifiques » ou « techniques », c'est-à-dire plus normatives et opérationnelles. Ainsi par exemple les notions d'États faillis, ou fragiles, de criminalisation par essence des mouvements armés (sans considérer qu'elle est souvent consubstantielle à celle des appareils d'État) comme on l'a vu à propos des narco-djihadistes. Mais d'une certaine façon, on pourrait dire que chacun est dans son rôle et qu'il appartient aux chercheurs de déconstruire tout cela, d'en montrer les points aveugles et les apories. Le problème – et la pierre est dans notre jardin – est que de nombreux chercheurs abondent dans ce sens et les références aux thèses ultra-simplistes mais si utiles politiquement d'un Paul Collier⁴ font un tabac dans les notes de bas de page d'articles universitaires. Sans surprise d'ailleurs, toutes ces notions sont très centrées sur les performances de l'appareil d'État, qui est souvent synonyme d'État pour beaucoup. Évidemment, après ça, on ne peut pas s'étonner de cultiver les erreurs. Il y a des moments où l'adoption de ces prénotions est particulièrement choquante pour des universitaires comme la notion de « *ungoverned space* » qu'on applique à des situations comme le Darfour ou certaines régions de la Somalie en faisant comme s'il n'y avait pas de populations, pas d'histoires de terroir, pas de compétitions, juste un territoire privé d'une organisation administrative... Une fiction urbaine d'une fonctionnaire de la Défense américaine, qui est ensuite reprise par des universitaires dont la première obligation éthique est de ne pas dénier aux populations qui vivent quelque part le droit d'assigner des règles de gouvernement de la terre et des ressources nécessaires à leur survie.

⁴ L'économiste du développement Paul Collier est emblématique de ces positions de va-et-vient entre expertise pour la Banque mondiale et reconnaissance académique : son article coécrit, tiré d'une étude pour la Banque mondiale, a très fortement contribué à une conception economiciste des conflits, motivés par l'avidité des belligérants plutôt que par des revendications politiques (Collier et Hoeffler 2004).

J. S.-G. : Par rapport au Centre d'analyse et de prévision que tu as évoqué tout à l'heure, il y aurait peut-être une sociologie intéressante à faire quand même sur la façon dont ces organismes rendent possibles ou non des terrains. Quelle a été ton expérience sur ce plan ?

R. M. : Oui, ils rendent possible un accès au terrain et ils peuvent octroyer des financements. J'étais tout jeune chercheur au Centre d'études africaines de l'École des hautes études en sciences sociales et je n'avais pas de financement. C'était une période où le CAP était un petit groupe composé de diplomates avec Jean-Marie Guéhenno, Pierre Buhler, quelques fonctionnaires d'autres ministères (Thérèse Delpech, par exemple) et des chercheurs (Jean-François Bayart, Olivier Roy). Il y avait des financements et, surtout, une assez grande liberté de ton que je n'ai plus retrouvée après, peut-être parce que le CAP a retrouvé un rôle plus important dans le ministère des Affaires étrangères et surtout a considérablement augmenté ses effectifs. J'ai démissionné en septembre 1998 quand il y a eu la deuxième guerre en République démocratique du Congo (ce qu'on appelait la guerre continentale), sur un désaccord très net avec le directeur d'alors qui tenait à suivre les avis de la direction régionale (Afrique) plutôt que de les questionner : tout le contraire de ce qui a présidé à la création du CAP ! La question du choix des terrains se pose dans des termes radicalement nouveaux depuis le 11 septembre. Avant, c'était plus simple et plus facile : la gestion de la sécurité était plus sereine qu'elle ne l'est devenue et bien plus réaliste sans ces exercices bureaucratiques qui font aujourd'hui du chercheur un touriste irresponsable aux yeux de la cellule de crise du Quai d'Orsay. Il y aurait beaucoup à dire sur l'incompétence à peine dissimulée par l'extension de la bureaucratie dans ce champ.

J. S.-G. : Parce qu'il faut être sur un « projet »...

R. M. : Disons qu'il faut intégrer la logique de l'expertise, ce que je crois possible sans perdre son âme de chercheur. Mais il faut convaincre d'abord de l'intérêt politique avant de souligner ce que cela peut apporter à un niveau plus académique. Les missions dans un tel cadre sont de très courte durée donc soit cela s'inscrit déjà dans un cadre de recherche, soit c'est vraiment une tentative de vérifier une hypothèse fondatrice, la possibilité d'un terrain à venir comme je l'ai fait avec mes premiers voyages en Somalie en 1991 pour le CAP. Encore une fois, nous sommes aujourd'hui dans une période radicalement nouvelle et la question de l'accès au terrain est devenue un vrai problème, en particulier parce que les institutions qui nous gèrent ne nous aident plus comme elles le faisaient dans les années 1990 et tendent à créer de diverses façons des limites qu'on doit questionner, quelquefois pour les approuver mais souvent pour en critiquer l'absence de fondement derrière l'autorité bureaucratique.

S. L. : Alors il y a la question de la division internationale du travail que tu évoques, mais il y a aussi la question de la division du travail scientifique tout court, avec les jeunes qui entrent dans le métier. Est-ce que tu dirais qu'ils prennent plus de risques que le « jeune » Roland Marchal à l'époque ?

R. M. : J'ai tendance à penser que les jeunes prennent beaucoup plus de risques que les vieux, car ils sont beaucoup plus sous pression. Lors de mon recrutement au CNRS, j'avais présenté mon sujet sur les guerres civiles, et un des arguments contre celui-ci avait été que je ne pourrais jamais travailler sur un tel objet comme sociologue. La guerre civile était comme une boîte noire. Mais Jean Baechler qui présentait mon dossier a rappelé cette évidence que la guerre civile ou la guerre n'est pas partout en même temps... Je crois qu'au-delà de mes propres travaux, on a aujourd'hui des

enquêtes anciennes et plus contemporaines qui montrent à la fois la possibilité d'étudier un tel objet et l'intérêt scientifique de le faire. Je pense toujours avec beaucoup d'admiration au grand livre de Christian Geffray (1990) et aux travaux de Michel Cahen (2002) sur la Renamo. Mais, ce type de travail exige du temps, de la patience et des financements conséquents : on est donc le plus souvent loin de la posture des jeunes chercheurs qui prennent des risques pour pallier la brièveté d'un contrat ou le manque de financement...

J. S.-G. : Pour tes ordres de mission, quel est ton contact avec les fonctionnaires « Défense » du CNRS ?

R. M. : J'ai un point de vue particulier et limité, celui d'un chercheur de base qui travaille sur des situations de crise et pour qui l'accès au terrain est essentiel mais aussi difficile, et pas simplement parce qu'il lit les recommandations aux touristes du Quai d'Orsay. Ce qui me frappe après trente ans de carrière, c'est la tendance irrésistible du CNRS à bureaucratiser l'octroi des ordres de mission sans jamais se poser les questions des chercheurs. Au fil des ans, les filtres bureaucratiques sont devenus plus nombreux, sans forcément accroître l'expertise nécessaire à la décision, et cette accumulation me paraît viser plutôt à diluer les responsabilités de nos instances et à les faire peser sur le chercheur seul. La récente décision de demander au directeur de laboratoire de confirmer l'intérêt scientifique d'une mission va tout à fait dans ce sens, outre le fait qu'elle bafoue une règle bien établie qui est que l'évaluation de notre travail relève de la seule commission disciplinaire à laquelle nous sommes rattachés. J'avoue aussi un certain agacement à voir des diplomates qui, en grande majorité, vivent dans des bulles ultra-protégées – et pas seulement dans les pays à risque – donner sentencieusement leurs avis sur la possibilité de recherches dont ils n'ont pas idée. Je trouve particulièrement scandaleux le fait que le CNRS ne s'appuie pas sur ses propres compétences en interne pour évaluer les risques et se tourne vers des organismes extérieurs peu au fait de notre travail ou désireux de gérer nos recherches suivant leurs propres logiques, et notamment la tentation de recourir à des cabinets privés de conseil, ici comme ailleurs, comme on le constate en ce moment grâce au travail de sénateurs courageux. Les services du fonctionnaire de Défense sont à la convergence de ces différentes logiques et, évidemment, on peut les critiquer mais je crois que c'est l'arbre qui cache la forêt. Comme africaniste enfin, je voudrais dire toute ma colère quand je vois des cartes du Quai d'Orsay toutes rouges, alors que sur d'autres continents l'évaluation des insécurités est autrement plus diplomatique. Comme je le dis souvent, Nairobi est bien moins dangereuse que les faubourgs sud de Chicago mais jamais, au grand jamais, le Quai d'Orsay n'osera reconnaître un tel fait. De temps en temps, il y a un petit vent de révolte qui permet au système de ne pas verser dans l'irréalité absolue mais la tendance est à essayer de garder les chercheurs dans leur bureau (quand ils en ont un) et de les renvoyer à l'étude des médias sociaux ou aux appels téléphoniques.

S. L. : Dans un système universitaire où l'on va avoir des postes stables à peut-être plus de 35 ans, voire jamais, est-ce qu'on ne va pas observer de jeunes chercheurs qui, sans vraiment de statut clair, vont toujours être en train de « bidouiller » dans leur coin pour quand même essayer de « ramener » des terrains de plus en plus dangereux pour être visibles et publier ? Est-ce qu'il ne va pas y avoir un télescopage entre des façons de faire un peu bricolées qu'on avait laissé perdurer et la montée d'une précarité qui fait qu'on aura peut-être beaucoup d'experts dans des statuts hybrides – voire sans statuts – qui les protègent aussi ?

R. M. : Oui, les jeunes chercheurs sont déjà dans une situation beaucoup plus fragile. Sur l'accès au terrain, les chercheurs jouent sur les marges, avec je pense le CNRS qui sait et qui fait comme si... Mais le problème de fond est que ce n'est pas la bonne attitude. J'ai eu des étudiants qui voulaient, pour un master, séjourner à Mogadiscio. J'ai refusé car il faut d'autres conditions pour faire un terrain de ce type : de l'autodiscipline, du temps et de la patience, une compréhension des risques qu'on court mais aussi qu'on fait courir à ceux qui nous accompagnent ou à ceux qu'on interroge. Travailler comme chercheur à Mogadiscio n'est pas impossible mais exige d'acquérir ces entendements, et un chercheur précaire n'a pas le temps, ni l'argent pour cela car il lui faut déjà penser aux résultats de son terrain et à la suite de sa vie professionnelle. Souvent la réponse à ces difficultés c'est l'expertise avec des financements d'ordre totalement différent et aussi des exigences qui ne sont plus les mêmes. C'est un débat compliqué car les universitaires – au moins dans le champ qui est le mien – ont échoué à se construire comme un modèle concurrent et capable de répondre pour l'essentiel aux mêmes questions, mais on ne soulignera jamais assez combien la qualité de l'expert ne dit rien sur les implications de ses travaux. Pour prendre encore une fois le cas de International Crisis Group, qui fait partie des meilleurs *think tanks* internationaux, vous avez des analystes bons et mauvais comme dans le monde universitaire (quoique souvent bons, voire excellents), mais une logique d'appareil qui exige de « garder l'accès » et de ne jamais se comporter comme une organisation de droits humains. Il faut aussi maintenir le flux des financements et, donc, vous avez des analystes qui disent des choses et les rapports ne sont pas publiés ou sont expurgés ; certains thèmes ne sont plus traités, d'autres au contraire deviennent prééminents et cela n'est pas fonction de modes (modes qu'on peut accepter ou décliner comme universitaire) mais de conditionnalités des financements. Il ne faut pas se méprendre : ce n'est pas à proprement parler de la censure, c'est plutôt des orientations de la recherche et de sa programmation qui deviennent impératives alors que dans le monde universitaire, en jouant un peu des coudes, on peut garder une grande liberté sur ces aspects. Ce que je crois, c'est que beaucoup de nos responsables politiques sont très favorables à la recherche par projets et à ce type de pilotage que je viens de décrire : les jeunes chercheurs sont mis dans des conditions institutionnelles où ils ne peuvent que parier sur ces nouvelles règles.

Ouvrages cités :

- **Cahen**, Michel. 2002. *Les bandits : un historien au Mozambique, 1994*. Paris, Centre culturel Calouste Gulbenkian.
- **Collier**, Paul et Anke Hoeffler. 2004. « Greed and Grievance in Civil War », *Oxford Economic Papers*, vol. 56, n° 4 : 563-595.
- **Geffray**, Christian. 1990. *La cause des armes au Mozambique : anthropologie d'une guerre civile*. Paris, Karthala.
- **Glaeser**, Andreas. 2003. « Power/Knowledge Failure : Epistemic practices and Ideologies of the Secret Police in Former East Germany », *Social Analysis*, vol. 47, n° 1 : 10-27.

- **Mead**, Margaret. 1951. *Soviet Attitudes Toward Authority : An Interdisciplinary Approach to Problems of Soviet Character*. New York, McGraw-Hill (The Rand Series). URL : <https://archive.org/details/sovietattitudest009242mbp>.
- **Monteiro**, Bruno. 2016. « Penser l'État. Une relecture récente de l'historiographie récente sur l'Estado Novo (2010-2015) », *Histoire@ Politique*, n° 29 : 1-21.
- **Poppe**, Ulrike. 2003. « Que lisons-nous lorsque nous lisons un dossier personnel de la Stasi ? L'expérience d'une ancienne oppositionnelle de RDA avec ses propres dossiers », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, n° 52 : 119-132.
- **Scott**, James. 2020. « *James C. Scott : Agrarian Studies and Over 50 Years of Pioneering Work in the Social Sciences* ». *Interviews conducted by Todd Holmes in 2018*, en ligne. Berkeley, Oral History Center (The Bancroft Library, University of California). URL : <https://digicoll.lib.berkeley.edu/record/219393?ln=en>.
- **Verdery**, Katherine. 2018. *My Life as a Spy : Investigations in a Secret Police File*. Durham, Duke University Press.